

Décision relative à l'arrivée à échéance de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2017/1114 du 22 juin 2017, renouvelant l'approbation de la substance active pendiméthaline conformément au règlement (CE) N° 1107/2009,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **STRATEGIE G***

de la société B.H.S

numéro de dossier n°2018-1233

Considérant l'absence de demande de renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché du produit STRATEGIE G dans les trois mois suivant le renouvellement de l'approbation de la substance active pendiméthaline,

Considérant en conséquence que les dispositions de l'article 43 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont pas respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **arrive à échéance** le 31 août 2018 en France dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit

Noms du produit	STRATEGIE G GRAN'HERB G GRAN'HERB J
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	B.H.S 1, Rue du Gué Malaye, 95470 VEMARS, FRANCE
Formulation	Granulé (GR)
Contenant	0,4 % - oxyfluorfène 2,3 % - pendiméthaline
Numéro d'intrant	2010587
Numéro d'AMM	2060129
Fonction	Herbicide
Gamme d'usages	Professionnel

Conditions générales d'arrivée à échéance

Date d'échéance de l'autorisation de mise sur le marché	31/08/2018
Date limite pour la vente et la distribution	28/02/2019
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks	28/02/2020

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2014-1510 devient sans objet.

A Maisons-Alfort, le

14 AOUT 2018

Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)